

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ DAOUST, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum:

Marc-André Daoust, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Michel Thorn, vice-président et représentant Saint-Joseph-du-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Est également présent :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Est absente :

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 014-04-2022

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 2022**

**Il est proposé par monsieur Michel Thorn
Appuyé de madame Chantal Chartrand**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RA 015-04-2022

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2022**

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de monsieur Michel Thorn**

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RA 016-04-2022

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2022**

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de monsieur Michel Thorn**

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 19-04-2022 au montant de 3 840,17 \$.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 017-04-2022

3.2 MANDAT POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN DES SOUPAPES D'ADMISSION ET D'EVACUATION D'AIR POUR L'ANNEE 2022

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu de mandater l'entrepreneur Aquatech aux fins de procéder à la vérification et l'entretien, bi-annuel, des soupapes d'admission et d'évacuation d'air de la conduite d'évacuation des eaux usées vers le lac, pour une somme d'au plus 5 548.49 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-521.

● **EXPLOITATION**

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 018-04-2022

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2022

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h56.

Marc-André Daoust
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire